


**Experience
France™***

*Découvrir la France

Dossier de presse de rentrée

Agence pour l'enseignement français à l'étranger
Septembre 2020

DOSSIER DE PRESSE

DE RENTRÉE

SEPTEMBRE 2020

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger est l'opérateur public, sous tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, qui coordonne le réseau des écoles, collèges et lycées français à l'étranger.

Ce réseau de **535 établissements** accueille plus de **360 000 élèves** à la rentrée 2020, de la maternelle à la terminale.

Présent dans **139 pays**, ce réseau scolaire unique au monde, par son ampleur, sa densité et son unité, poursuit une mission essentielle au service de la diplomatie globale de la France en accompagnant la mobilité internationale des familles françaises et en accueillant un nombre croissant d'élèves étrangers (environ 65 %), auxquels il garantit l'accès à l'excellence éducative et pédagogique partout dans le monde.

139
PAYS

535
ÉTABLISSEMENTS

PLUS DE
360 000
ÉLÈVES

L'AEFE gère directement **71** de ces établissements scolaires (établissements en gestion directe).

Par ailleurs, elle anime, dans le cadre d'une procédure de conventionnement et d'affectation de moyens publics, un réseau de **155** établissements privés (établissements conventionnés).

Les dispositifs relatifs à la formation continue des personnels, à l'aide à l'orientation des élèves, à l'animation du réseau et au suivi pédagogique que l'AEFE met en place sont également accessibles aux **309** autres établissements où l'Agence n'affecte et ne rémunère pas de personnels, appelés établissements partenaires.

DOSSIER DE PRESSE

DE RENTRÉE

SEPTEMBRE 2020

Alors que depuis le mois d'août l'année scolaire a repris dans les établissements du rythme Sud, le mois de septembre marque une nouvelle rentrée pour tous les autres établissements du réseau, la première effectuée dans un contexte de pandémie mondiale.

Voici en effet six mois que le réseau est plongé dans cette crise qui bouleverse nos vies, parfois de façon dramatique. Dans cette tourmente, tous les établissements, établissements en gestion directe, conventionnés ou partenaires, toutes les familles françaises ou étrangères, toutes les équipes pédagogiques ont eu à leurs côtés l'État et son opérateur public, l'AEFE, depuis l'apparition de la crise.

L'Agence est pleinement consciente des enjeux complexes de cette rentrée et est totalement engagée aux côtés des communautés scolaires pour les aider à réussir cette nouvelle année scolaire.

En premier lieu, toutes les équipes éducatives sont à saluer pour leur professionnalisme et leur engagement remarquables au service de la réussite des élèves dans ce contexte inédit de crise sanitaire. L'Agence a mobilisé son réseau d'enseignants formateurs, sous l'autorité des inspecteurs de l'AEFE. **Plus de 90 000 actions de formation et d'accompagnement** pour le développement de l'enseignement à distance ont été conduites dans le Primaire et dans le Secondaire. Notre fonctionnement en réseau, en appui au travail mené dans chaque établissement, montre toute sa pertinence dans cette crise.



Le **CAP 2030**, fixé par le président de la République le 20 mars 2018, de croissance des effectifs du réseau d'ici 10 ans reste notre objectif même si nous devons revoir le rythme de cette croissance en raison des effets de la pandémie. Il est important de garder à l'esprit cet horizon ambitieux mais réaliste qui fonde notre espoir et la confiance indispensables pour surmonter les affres du quotidien en temps de crise.

71

ÉTABLISSEMENTS
EN GESTION DIRECTE

155

ÉTABLISSEMENTS
CONVENTIONNÉS

309

ÉTABLISSEMENTS
PARTENAIRES

DOSSIER DE PRESSE

DE RENTRÉE

SEPTEMBRE 2020

Le baccalauréat 2020 a pu être organisé en tenant compte des spécificités du réseau. Les excellents résultats des établissements témoignent de notre capacité collective à réagir face à cette crise inédite avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS). Avec un taux de **99% de réussite**, dont plus de **85% avec mention** et près de **33% avec une mention très bien**, le bac 2020 organisé dans le réseau de rythme Nord, est un excellent millésime.

Le bilan positif de la procédure **Parcoursup** pour les lycéens du réseau illustre également la capacité d'adaptation des établissements pour accompagner au mieux les élèves dans leurs projets d'études supérieures et contribuer au rayonnement de l'enseignement supérieur français. Cette année **12 744 élèves de terminale ont confirmé au moins un vœu** sur Parcoursup (dont 45% sont de nationalité étrangère), soit 1 870 élèves de plus que l'an passé, avec un **taux de proposition de près de 97%**.

Ainsi ce sont **9 705 élèves qui ont accepté définitivement une admission**.

PRÈS DE
99%
DE RÉUSSITE
AU BAC

PRÈS DE
97%
DE TAUX DE PROPOSITION
SUR PARCOURSUP

5000
NOUVEAUX ÉLÈVES
DANS LE RÉSEAU

Dans la période particulièrement complexe que nous traversons, les fondamentaux qui garantissent à l'enseignement français à l'étranger sa réputation et son attractivité restent donc excellents et la dernière **campagne d'homologation** l'a montré avec l'arrivée de 12 nouveaux établissements dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger et de nombreuses extensions d'homologation. **5 000 nouveaux élèves** rejoignent ainsi le réseau.

Liste des 12 nouveaux établissements homologués :

- École française internationale de Bruxelles (Belgique)
- The French American School of Tampa Bay (États-Unis)
- Lycée international de Houston (États-Unis)
- École francophone de Luang Prabang (Laos)
- École Sainte -Anne des Sœurs de Besançon de Beyrouth (Liban)
- Lycée Khadija El-Kobra de Beyrouth (Liban)
- Paradis d'enfants à Jounieh (Liban)
- École française internationale de Bucarest (Roumanie)
- Groupe scolaire Gustave -Eiffel de Bizerte (Tunisie)
- École Jean-Jaurès de Sidi Bousaid (Tunisie)
- École Alphonse-Daudet de Sousse (Tunisie)
- École française internationale de Kiev (Ukraine)

DOSSIER DE PRESSE

DE RENTRÉE

SEPTEMBRE 2020

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2020

DES ENJEUX COMPLEXES DANS UN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE MONDIALE

L'année qui se poursuit pour les établissements de rythme Sud et qui débute pour ceux du rythme Nord sera une année complexe. D'ores et déjà, plusieurs dizaines d'établissements la poursuivent ou la commenceront portes fermées. Un grand nombre devra recourir à des formules d'enseignement hybride.

Tous devront être en mesure de modifier à tout moment, parfois sur préavis très court, la formule éducative mise en place pour tenir compte de l'évolution de l'épidémie et des réglementations prises par les autorités locales.

La sécurité des élèves et des personnels, une priorité absolue

Toute réouverture répond à la mise en œuvre d'un protocole précis que l'ambassade de France supervise en lien avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'AEFE.

Avant l'été, nous avons communiqué aux établissements une fiche présentant diverses modalités pour une reprise qui prenne en compte les diverses situations auxquelles ils sont confrontés, afin de les accompagner dans la préparation de cette rentrée.

Ces modalités, qu'il s'agisse d'une reprise en présentiel, ou selon un scénario qui devra faire alterner présentiel et distanciel, voire en distanciel complet, sont arrêtées en lien étroit avec les recommandations émises par les autorités locales et le poste diplomatique, et après concertation avec l'ensemble des représentants de la communauté scolaire. L'objectif est la construction d'un consensus de la communauté scolaire. L'expérience réussie des réouvertures d'environ un tiers des établissements en mai-juin dernier montre que les procédures proposées sont bien adaptées à la gestion de la diversité du réseau.

48%

D'ÉTABLISSEMENTS
EN PRÉSENTIEL

35%

D'ÉTABLISSEMENTS
EN DISTANCIEL

17%

D'ÉTABLISSEMENTS
EN MODE MIXTE

Un dialogue de gestion renforcée avec la communauté scolaire

L'un des axes du plan de développement de l'enseignement français à l'étranger concerne la **place des parents d'élèves** dans le fonctionnement des établissements. En effet, à l'étranger, recourir à l'enseignement français est un choix des parents pour leurs enfants. La confiance et le soutien des familles sont essentiels. Les parents d'élèves doivent donc être davantage associés, à tous les niveaux, dans la vie et le projet d'établissement.

D'une façon générale, **le dialogue avec tous les représentants de la communauté scolaire** est indispensable pour traverser cette période dans les meilleures conditions possibles. Le bon fonctionnement des instances réglementaires est absolument essentiel pour garantir une bonne compréhension des propositions, pour créer du consensus et pour légitimer les décisions. Il est également primordial que la communication interne et externe de l'établissement permette à toutes les familles de comprendre les enjeux et les défis à relever, ce qui est fait et ce qui va être fait pour les relever.

DOSSIER DE PRESSE

DE RENTRÉE

SEPTEMBRE 2020

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2020

DES ENJEUX COMPLEXES
DANS UN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE MONDIALE

Un accompagnement pédagogique sur mesure

Quel que soit le cadre de la reprise, il faut tenir compte des mois qui ont précédé la pause estivale notamment pour les élèves. Ces derniers vont découvrir un nouvel environnement soit parce qu'ils accèdent à une classe supérieure, soit parce qu'ils arrivent pour la première fois dans l'établissement.

Dans le contexte particulier du dernier semestre, les mois de septembre et d'octobre doivent être un temps de reprise mais aussi un temps de transition entre ce passé récent vécu plus ou moins difficilement par la communauté scolaire et un retour à la normale très variable selon les pays. C'est une période de consolidation qui doit permettre une mise en évidence des acquis ou des manques observés chez les élèves afin de rassurer les familles sur la prise en compte de ce contexte inédit pour cette nouvelle année ou cette reprise.

Toute la communauté scolaire aborde cette rentrée avec l'expérience des mois passés en **enseignement à distance**. Beaucoup d'établissements auront à y recourir encore, au moins partiellement. Un questionnaire bilan de l'enseignement à distance à destination des enseignants, familles et des élèves, élaboré par la nouvelle direction de l'enseignement, de l'orientation et de la formation de l'AEFE, a été soumis en début de mois à la communauté scolaire. Il nous permettra d'avoir une vision plus juste de ce qui a été fait et de ce qui doit être amélioré. Il sera accompagné de préconisations pédagogiques.

Une attention portée aux situations particulières des personnels à l'étranger

Cette rentrée est particulièrement difficile, voire éprouvante pour les personnels confrontés aux difficultés du retour ou de l'arrivée dans le pays de résidence.

Nous savons que beaucoup rencontrent des difficultés de transports ou liées aux changements de réglementation sanitaire.

Les postes diplomatiques, l'AEFE et les établissements sont mobilisés pour les accompagner et répondre aux problématiques rencontrées dans ce contexte si particulier.

DOSSIER DE PRESSE

DE RENTRÉE

SEPTEMBRE 2020

LE SOUTIEN AUX FAMILLES EN DIFFICULTÉ ET AUX ÉTABLISSEMENTS POUR AFFRONTER LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE

Dispositif d'aide à la scolarité : des mesures exceptionnelles mises en œuvre

Dans la tourmente de la crise sanitaire mondiale, tous les établissements, établissements en gestion directe, conventionnés ou partenaires, toutes les familles françaises ou étrangères, toutes les équipes pédagogiques ont eu à leurs côtés l'État et son opérateur public, l'AEFE, depuis l'apparition de la crise.

Si l'AEFE a apporté son aide à tous pour organiser l'enseignement à distance d'abord, il fallait compléter cet engagement pédagogique par un soutien solidaire aux familles et aux établissements.

L'engagement de l'État aux côtés du réseau de l'enseignement français à l'étranger

À la suite de l'engagement pris par le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, le ministre des comptes et de l'action publique et le secrétaire d'État aux affaires étrangères le 30 avril, l'État a confié à l'AEFE des moyens supplémentaires importants pour accompagner le réseau dans son ensemble.

Le Parlement a voté le 30 juillet la **loi de finances rectificative n°3** qui a abondé le budget de l'AEFE de 50 millions d'euros pour le programme de l'aide à la scolarité et de 50 millions d'euros pour l'aide au réseau tandis que l'Agence France Trésor versera à l'AEFE des avances remboursables à hauteur de 50 millions d'euros maximum (pour un délai de 12 mois) afin que l'Agence puisse soutenir les établissements qui ont des besoins de trésorerie.

Cet engagement de l'État, aux côtés du réseau de l'enseignement français à l'étranger, sans distinction de nationalité s'agissant des bénéficiaires, est à souligner.

Sans attendre le versement de ces fonds, l'Agence a engagé dès le mois de juin le programme de soutien souhaité par le gouvernement et approuvé par son conseil d'administration. **Plus de 2 500 recours gracieux de familles françaises** pour l'obtention d'une bourse exceptionnelle ou la révision de la quotité du 3e trimestre ont été validés. Les demandes de bourses examinées par les conseils consulaires réunis en formation bourses scolaires (CCB 1) ont crû et la campagne pour les CCB 2 devrait connaître également une forte croissance des demandes (nouvelles demandes ou demandes de révision de quotité) prenant en compte l'évolution de la situation économique des familles en 2020.

S'agissant de l'**aide aux familles étrangères en difficulté**, des commissions ont été organisées par l'Agence en juillet pour examiner les demandes d'aides déposées par les établissements scolaires après la réunion de leurs commissions d'examen des demandes de remise des familles étrangères en difficulté. D'autres commissions se sont tenues fin août et début septembre pour examiner les demandes tardives.

Par ailleurs, les frais de participation au réseau pour les établissements partenaires et à la formation continue (pour tous les établissements) ont été annulés sur les quatre derniers mois de l'année. Des établissements conventionnés et partenaires ont d'ores et déjà pu faire appel à des avances France Trésor afin de rétablir leur trésorerie.

De nouvelles mesures de soutien seront annoncées dans les prochaines semaines après arbitrage politique.

DOSSIER DE PRESSE

DE RENTRÉE

SEPTEMBRE 2020

LE SOUTIEN AUX FAMILLES EN DIFFICULTÉ ET AUX ÉTABLISSEMENTS POUR AFFRONTER LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE

Le soutien aux communautés scolaires au Liban

Le président de la République s'est rendu au Liban à deux reprises en moins d'un mois, témoignant ainsi de son engagement auprès des libanais touchés par la catastrophe du 4 août dernier à Beyrouth. Il a annoncé qu'**un effort de solidarité particulier sera engagé pour le réseau libanais** et en particulier les établissements de Beyrouth.

Olivier Brochet, directeur de l'AEFE, membre de la délégation officielle française qui s'est rendue à Beyrouth le 1er septembre, a pu prolonger sa visite durant 48h après la fin de la visite présidentielle pour rencontrer les acteurs de l'enseignement français dans le pays, qui compte au total 53 établissements et rassemblent près de 60 000 élèves.

Il a visité sept des établissements les plus touchés par l'explosion du 4 août (le collège du Sacré-Cœur - Frères Gemmayzé, le collège protestant français, le Grand Lycée franco-libanais, le collège Notre-Dame-de-Nazareth, le lycée Abdel-Kader, le collège des Saints-Cœurs, le collège de la Sagesse - Section Saint-Jean). Des rencontres avec le ministre de l'Éducation libanais, le secrétaire général de l'enseignement catholique, les personnels de l'AEFE, et les chefs d'établissements du réseau libanais réunis à cette occasion ont également eu lieu.

Tous ont salué le soutien pédagogique qui a été apporté par la direction de l'enseignement de l'Agence et les enseignants formateurs dans la mise en place de l'enseignement à distance d'une part et l'engagement de l'AEFE aux côtés du poste diplomatique pour soutenir le réseau d'autre part.

À ce jour, aucune rentrée en présentiel n'est envisageable avant la fin septembre, la reprise des maternelles et des premières classes de primaires étant jugée prioritaire pour les établissements comme pour les élèves.

L'engagement de l'État, et l'action de l'AEFE et du poste diplomatique est sans précédent, avec au total plus de 20 millions d'euros attribués pour soutenir le réseau scolaire libanais.



DOSSIER DE PRESSE

DE RENTRÉE

SEPTEMBRE 2020

LES AXES STRATÉGIQUES POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Dans ce contexte bouleversé, l'AEFE travaille avec le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, à l'élaboration du nouveau contrat d'objectifs et de moyens pour la période 2021-2023 qui permettra de traduire le plan de développement de l'enseignement français en axes stratégiques et en objectifs précis, afin d'atteindre l'objectif présidentiel de doublement des effectifs du réseau d'ici 2030.

C'est la raison pour laquelle, l'Agence a décidé la **création de 16 instituts régionaux de formation (IRF)**, un par zone actuelle de mutualisation, à compter du 1er janvier prochain.

Le renforcement de la formation continue des personnels

Des éléments fondamentaux sont d'actualité et sont même essentiels pour affronter la crise, à commencer par le **renforcement de la formation des personnels** tout au long de leur carrière, qu'ils soient titulaires du MENJS ou enseignants locaux.

C'est un enjeu essentiel pour garantir la qualité de l'enseignement dispensé dans les établissements du réseau et donc leur attractivité.

Le développement du réseau comme le renouvellement générationnel exigent par ailleurs l'intégration et donc la formation de nouveaux enseignants recrutés localement.

Ces seize nouveaux établissements en gestion directe de l'Agence, avec une gouvernance spécifique qui garantira la bonne association de toutes les parties prenantes à leur fonctionnement et à leur financement, se substitueront aux seize établissements mutualisateurs. L'objectif de cette réorganisation est, notamment, de mieux prendre en compte les besoins exprimés par les établissements et les personnels tout en associant tous les acteurs à la réflexion collective, qu'il s'agisse des personnels d'encadrement, des personnels enseignants et non enseignants mais aussi les parents qui concourent au financement des formations.

Dans l'immédiat, l'Agence poursuit sa stratégie ambitieuse de formation de tous les personnels pour répondre aux évolutions institutionnelles (réforme du lycée), aux besoins liés au développement du réseau et aux attentes de professionnalisation de chacun. Les formations du premier trimestre se tiendront sur un format exclusivement distanciel, pour tenir compte des contraintes sanitaires mondiales.

DOSSIER DE PRESSE

DE RENTRÉE

SEPTEMBRE 2020

LES AXES STRATÉGIQUES POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Les atouts de l'enseignement français et la force d'un réseau unique au monde : Les temps forts à venir

Cette année 2020 devait être une année de célébration du **trentenaire de l'AEFE** tournée vers l'avenir pour construire les bases du développement de ce réseau exceptionnel de l'enseignement français à l'étranger.

La crise sanitaire nous a conduits à renoncer aux nombreuses manifestations que nous voulions organiser à cette occasion avec l'ensemble du réseau. Pour autant, jamais l'importance de notre fonctionnement en réseau, avec le soutien d'un établissement public fortement appuyé par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, n'aura été aussi manifeste que durant ces mois de crise.

Au-delà de la gestion de la crise sanitaire et de ses conséquences pédagogiques et économiques qui va mobiliser une grande partie de notre énergie dans les prochaines semaines, l'Agence continue de construire les bases du développement futur. Les atouts de l'enseignement français et du réseau, notamment pour affronter la crise et permettre aux élèves d'accéder à une éducation de qualité, seront particulièrement mis à l'honneur à l'occasion de la **4^e semaine des lycées français du monde (SLFM)** qui se tiendra du 30 novembre au 5 décembre. Avec pour thème la promotion des valeurs essentielles portées par l'enseignement français (citoyenneté, égalité, solidarité), elle permettra de mettre en valeur les établissements et le réseau.

La réorganisation des services centraux de l'AEFE

L'AEFE a poursuivi par ailleurs, malgré la période de confinement, sa réorganisation interne **pour être plus réactive et mieux coordonnée.**

Pour accompagner le développement du réseau, deux nouvelles directions ont été créées, aux côtés de la direction des ressources humaines et de la direction des affaires financières :

- la direction du développement et de l'accompagnement du réseau (DDAR) ;
- la direction de l'enseignement, de l'orientation et de la formation (DEOF).



DOSSIER DE PRESSE

DE RENTRÉE

SEPTEMBRE 2020

Ressources en ligne

Message de rentrée 2020 d'Olivier Brochet, directeur de l'AEFE

<https://www.aefe.fr/vie-du-reseau/toute-lactualite/message-de-rentree-2020-du-directeur-de-laefe>

Retour en images sur la rentrée des classes 2020 dans les lycées français du monde

<https://www.aefe.fr/vie-du-reseau/toute-lactualite/retour-en-images-sur-la-rentree-des-classes-2020-dans-les-lycees-francais-du-monde>

Copyright photos

Lycée français Jean-Mermoz de Dakar
Lycée Victor-Hugo de Marrakech
Lycée français Prins-Henrik de Copenhague
Lycée international Alexandre-Dumas d'Alger
Lycée français de Zurich
Lycée Louis-Massignon d'Abu Dhabi
Collège protestant français de Beyrouth
Lycée français de Toronto
École du Nord de Mapou
Lycée français de Séville

Contact presse

Julie Cheriguene - AEFE
Chargée de communication
julie.cheriguene@diplomatie.gouv.fr
Tél. : 06 07 06 58 95


**Experience
France**^{TM*}

*Découvrir la France

RESTEZ CONNECTÉS...



aefe.fr



[@aefeinfo](https://www.instagram.com/aefeinfo)

23, place de Catalogne
75 014 PARIS

1, allée Baco BP 21509
44 015 NANTES